

| DEMOGRAPHIE | DIAGNOSTIC | ENJEUX |
|---------------------------------------|---|--|
| <p>Evolution démographique</p> | <p>Avec 15.086 habitants au 01/01/2006, Vitry-le-François représente les trois quarts de la population de la CCVF et un tiers de celle du Pays Vitryat. Entre 1982 et 2006, la ville-centre a perdu 3175 habitants (soit -17,4%) alors que, depuis 1999, le reste de la CCVF en a gagné 428 (soit +9,4%). Cette tendance s'explique par une dégradation du solde naturel, qui reste néanmoins positif, conjuguée à un mouvement migratoire nettement déficitaire.</p> | <p>Conforter le poids urbain de Vitry-le-François en accueillant de nouvelles populations susceptibles d'inverser les tendances démographiques.</p> |
| | <p>L'évolution de Vitry-le-François est donc étroitement liée à son attractivité, notamment vis-à-vis des communes périphériques, et aux possibilités qu'elle offre en termes de variété de logements.</p> | <p>Diversifier le parc de logements afin de permettre un meilleur brassage de la population.</p> |
| <p>Population et ménages</p> | <p>Par rapport à la CCVF et au Pays Vitryat, la ville-centre se caractérise par la jeunesse de sa population mais l'on constate, pour la période récente, une tendance au vieillissement de la population.</p> | <p>Proposer à la population une offre de services adaptés à ses spécificités (moyens financiers limités, faible taux de motorisation...).</p> |
| | <p>La taille moyenne des ménages connaît une nette diminution sous l'influence du phénomène de desserrement (décohabitation des jeunes, ménages monoparentaux...) et induit des besoins en logements indépendamment du contexte démographique.</p> | <p>Proposer des logements adaptés à l'évolution de la taille des ménages, mais aussi aux aspirations de la population.</p> |

| LOGEMENT | DIAGNOSTIC | ENJEUX |
|--|--|---|
| <p>L'offre globale en logements</p> | <p>Le parc de logements de Vitry-le-François compte environ 6.700 logements, essentiellement des résidences principales, dont près des deux tiers ont été construits pendant la période des trente glorieuses. A la différence des autres communes de la CCVF, il est constitué surtout de logements collectifs en locatif (plutôt social) et de petites unités d'habitation (T1 à T3).</p> | <p>Développer une nouvelle offre de logements dans un souci de diversité urbaine et de mixité sociale.</p> |
| <p>La construction neuve</p> | <p>De 1999 à 2007, 48,9% des 962 logements autorisés à la construction sur le territoire de la CCVF l'ont été à Vitry-le-François. En 1999, les deux tiers des logements mis en chantier correspondaient à de l'habitat collectif alors que dans le reste de la CCVF, il s'agissait presque exclusivement d'individuel. En 7 ans, la typologie des logements mis en chantier s'est inversé à Vitry-le-François, la part du collectif ne représentant plus qu'environ un tiers des logements commencés.</p> | <p>S'interroger sur la densité urbaine que l'on souhaite pour l'avenir, en tenant compte de la raréfaction des espaces susceptibles d'être construits, ainsi que sur les formes bâties futures que devront s'approprier les habitants.</p> |
| <p>Le marché du logement privé</p> | <p>Le marché de l'accession à la propriété a tendance à se contracter tandis que le marché de la location s'avère assez étroit en termes de rythme de rotation et de volume des offres. Malgré un contexte démographique défavorable et un prix du foncier (terrains viabilisés) qui peut être le double par rapport à d'autres communes de la CCVF, de petits programmes privés se réalisent régulièrement sur la ville-centre.</p> | <p>Conforter l'attractivité du secteur privé, dans la mesure où il peut permettre de diversifier l'offre en logements, tout en mettant en place parallèlement une politique d'acquisitions foncières dynamique de la municipalité.</p> |

| | | |
|--|--|--|
| <p>Le marché du logement privé</p> | <p>L'OPAH-PST menée entre 2001 et 2005 se solde par un bilan positif avec l'amélioration d'environ 15% du parc locatif privé de 1999 sans compter la remise sur le marché de logements vacants. Néanmoins, selon les professionnels de l'immobilier, de nombreux logements dans le centre de Vitry-le-François nécessitent encore des travaux de réhabilitation où sont soumis à de fortes contraintes (axes routiers très fréquentés) qui les dévalorisent.</p> | <p><i>S'interroger sur les outils à mettre en œuvre pour augmenter la capacité d'accueil du parc existant, notamment en centre-ville, mais aussi pour réduire les nuisances routières (aménagement de voirie spécifiques...).</i></p> |
| <p>L'offre sociale en logements</p> | <p>Le parc locatif aidé de Vitry-le-François représente 95% du parc locatif social de la CCVF et presque 6 résidences principales sur dix dans la ville-centre. 91% des logements sont en immeubles collectifs alors que dans le reste de la CCVF (exception faite de Frignicourt) les logements locatifs aidés sont individuels ainsi que plus récents. On constate par ailleurs une faible tension en matière de satisfaction de la demande locative sociale.</p> <hr/> <p>Le programme de rénovation urbaine de la CCVF vise à traiter les dysfonctionnements des quartiers du Désert et de Rome Saint-Charles mais également à réfléchir à leur place au sein du système urbain. Sa mise en œuvre a contribué à réduire la densité de la population et à favoriser une certaine mixité sociale (maisons individuelles, loyers différenciés, accession à la propriété...) Des actions de retraitement des liaisons entre les quartiers et le centre-ville, ainsi que de requalification des espaces publics, ont été menées en parallèle.</p> | <p><i>Favoriser une meilleure adéquation entre l'offre et la demande tout en rééquilibrant les caractéristiques du parc locatif social de Vitry-le-François par rapport aux communes périphériques.</i></p> <hr/> <p><i>Poursuivre la démarche au-delà de l'actuel PRU et l'étendre spatialement (quartier de la Haute-Borne...) tout en définissant précisément les différents axes de liaison à qualifier.</i></p> |

ECONOMIE

| | <p>DIAGNOSTIC</p> | <p>ENJEUX</p> |
|--------------------------------------|---|--|
| <p>Le tissu d'entreprises</p> | <p>En janvier 2007, Vitry-le-François accueille les deux tiers des établissements économiques de la CCVF et un quart de ceux du Pays Vitryat. Par rapport à la CCVF, la ville-centre concentre la majeure partie des activités de services (72%), commerciales (66%) et industrielles (52%). Au niveau de Vitry-le-François, plus de la moitié des établissements appartient aux secteurs du commerce (23%), des services aux entreprises (16%) et des services aux particuliers (13%).</p> | <p><i>Conforter le tissu commercial en centre-ville, et plus particulièrement les activités durables et diversifiantes, ainsi que la tradition industrielle en périphérie de Vitry-le-François.</i></p> |
| <p>L'emploi salarié privé</p> | <p>L'emploi salarié privé du Pays Vitryat est concentré à 43,9% sur la ville-centre. Entre 2000 et 2006, il s'est contracté de 9,4% à l'échelle de Vitry-le-François alors qu'il demeurait stable dans le reste de la CCVF et marquait un recul de 15,1% dans le reste du Pays Vitryat (perte globale d'environ 900 emplois).</p> | <p><i>Favoriser l'implantation de nouvelles activités économiques en privilégiant l'échelle intercommunale et la restructuration de zones existantes (secteur du Bois Legras, pépinières d'entreprises en centre-ville...).</i></p> |
| <p>La demande d'emploi</p> | <p>En décembre 2008, la zone de l'agence locale pour l'emploi (ALE) de Vitry-le-François comptait 2.792 demandeurs d'emploi. Entre 2000 et 2008, le taux de chômage est passé de 8% à 6,8%, mais la demande d'emploi de l'ALE de Vitry-le-François a cependant moins diminué qu'aux échelles marnaise et champardenaise.</p> | <p><i>Poursuivre les actions innovantes menées dans ce domaine (clause d'insertion, guichet unique, information aux entreprises...).</i></p> |

| EQUIPEMENTS | DIAGNOSTIC | ENJEUX |
|--|--|---|
| Equipements scolaires, universitaires et de formation | Ils sont globalement satisfaisants. On constate une baisse assez constante des effectifs qui conduit à ajuster le nombre de classes à la baisse, notamment en maternelle et en primaire. | <i>Maintenir les équipements existants malgré le contexte démographique, voire développer de nouvelles filières universitaires.</i> |
| Equipements de santé et d'action sociale | On relève un bon niveau d'équipement global mais différentes problématiques sont à souligner en matière d'offre de santé. | <i>Compléter l'offre de santé existante par l'implantation de structures spécialisées (personnes âgées dépendantes...).</i> |
| | Par ailleurs, la question de l'accueil des gens du voyage se pose avec acuité à Vitry-le-François (délocalisation de l'actuel terrain des Wassues). | <i>Aménager un nouveau terrain d'accueil des gens du voyage aux Marvis, en intégrant les besoins exprimés par cette population.</i> |
| Equipements de loisirs | La commune se caractérise par la richesse de son équipement en matière culturelle, que ce soit au titre des équipements proprement dits que des manifestations. Avec plus de 200 organisations, le secteur associatif est particulièrement vigoureux, tandis que l'on compte une vingtaine d'équipements sportifs communaux et deux intercommunaux, essentiellement regroupés en bord de Marne. En matière touristique (proximité du lac du Der...), l'équipement est de bon niveau tant en hébergement qu'en animation. A noter la présence du port de plaisance. | <i>Poursuivre la valorisation du secteur des bords de Marne (avenir du camping municipal, accès à la rivière, cas de la piscine...) et s'interroger sur les interrelations susceptibles de se mettre en place avec le lac du Der (attractivité de Vitry-le-François, liaison avec la piste cyclable...).</i> |
| Equipements économiques | Les deux principales zones d'activités qui peuvent être identifiées sont d'une part la zone industrielle de Vitry-Marolles (250 hectares et plus de 100 entreprises implantées) et d'autre part la zone artisanale du Bois Legras (20 hectares nécessitant d'être requalifiés). Il s'y ajoute le projet structurant de zone d'activités à Loisy-sur-Marne (120 hectares). | <i>Inscrire la redistribution du territoire communal (zone de Bois Legras, Friche Nithard...) dans une stratégie intercommunale en matière de développement économique.</i> |
| | Outre le centre-ville (carré historique), le commerce s'organise en deux pôles principaux, à la Jouette et au Hamois. Quant au secteur tertiaire, il est principalement assis sur la présence de la sous-préfecture et des administrations publiques. La CCVF porte par ailleurs un projet de création d'un centre d'affaires à proximité de la gare. | <i>Valoriser le centre-ville par la mise en place de solutions innovantes comme le projet de centre d'affaires ou l'implantation de pépinières d'entreprises intégrées à l'espace urbain.</i> |

| TRANSPORTS | DIAGNOSTIC | ENJEUX |
|--|--|---|
| Contexte géographique | Vitry-le-François se situe à un carrefour important de voies de communication au niveau routier (RN44, RN4, A26 à vingt minutes), fluvial (canal latéral à la Marne, canal de la Marne au Rhin, canal de la Marne à la Saône) et ferroviaire ("ancienne" grande ligne SNCF Paris/Strasbourg). | <i>Tirer parti de cette situation de convergence de modes de transport différenciés.</i> |
| Circulation automobile et stationnement | La structuration de la voirie s'organise en trois niveaux : axes de pénétration externe (routes nationales et départementales), axes de pénétration interne (leurs séquences urbaines) et carrefours stratégiques reliés par une ceinture de boulevards permettant de contourner le centre et de redistribuer le trafic. | <i>Maintenir les réserves foncières au niveau intercommunal pour la voie de contournement Ouest.</i> |

| | | |
|---|---|---|
| Circulation automobile et stationnement | Néanmoins, certains dysfonctionnements existent : très important trafic de transit en ville dont une forte part de poids lourds, du fait de l'absence d'un contournement Ouest de la commune, ainsi que difficultés de desserte de certains quartiers (Haute-Borne, Rome Saint-Charles, Désert) liées aux coupures physiques. | <i>S'interroger sur le fonctionnement actuel des boulevards qui, au moins à moyen terme, continueront à être soumis à une importante circulation routière dans leur partie Nord-Ouest.</i> |
| | Le centre-ville est très bien pourvu en places de stationnement mais un décalage s'opère entre l'hypercentre où les places sont en grande partie prises et les boulevards où les parkings sont quasiment vides. | <i>Envisager un fonctionnement différent à l'échelle du centre-ville afin de mieux répartir le stationnement automobile (parcs relais périphériques avec une place accrue accordée aux piétons et aux cyclistes).</i> |
| Transports collectifs et déplacements doux | Outre le réseau interurbain par train ou autocars, Vitry-le-François possède un Service Social de Déplacement Urbain visant à favoriser les relations entre le centre-ville et les quartiers périphériques. | <i>Favoriser l'accessibilité du centre-ville pour la population de Vitry-le-François mais aussi des communes proches (intercommunalité), voire de l'ensemble du bassin de vie (qui représente près de 47.000 habitants).</i> |
| | Les infrastructures cyclables existantes sont de bonne qualité mais peu nombreuses bien qu'un réel potentiel existe au regard de la topographie et de la taille de la ville. Il est à noter également le départ de la véloroute du lac du Der. | <i>Compléter le maillage actuel par des itinéraires sécurisés et prévoir des aménagements pour le stationnement des vélos.</i> |
| | Quant aux déplacements piétons, ils sont particulièrement aisés du fait d'un aspect urbain dominant (trottoirs, espaces publics...) et de la présence de nombreux cheminements verts le long des canaux. | <i>Finaliser la mise en place des solutions envisagées pour le franchissement des lignes SNCF au Sud du territoire.</i> |
| Autres modes de transport | Si le transport ferroviaire de voyageurs se maintient (présence de trois lignes distinctes), malgré une dégradation des liaisons vers l'Est depuis l'arrivée du TGV, le trafic de fret se limite essentiellement à du transit sur un axe Paris-Strasbourg. | <i>Tirer parti des facilités de relations interurbaines avec Châlons-en-Champagne et Saint-Dizier.</i> |
| | Vitry le François est dans une situation de carrefour fluvial avec un réseau bien positionné et relié mais de faible gabarit. Tandis qu'une baisse de l'activité fret est constatée ces dernières années, le trafic plaisancier est quant à lui en hausse. | <i>S'interroger sur l'avenir de ce mode de transport pour le fret tout en valorisant le port de plaisance.</i> |
| | Enfin l'aéroport de Paris-Vatry apparaît comme une infrastructure bénéficiant d'avantages concurrentiels importants. Situé à 30 minutes de Vitry-le-François, il s'avère être aujourd'hui le quatrième aéroport de province pour le trafic de fret. | <i>Se maintenir prêt face aux potentialités de développement futur de cet aéroport, tant pour le trafic de fret que le transport de voyageurs.</i> |

ENVIRONNEMENT

| | DIAGNOSTIC | ENJEUX |
|---|--|--|
| Occupation des sols et écosystèmes | <p><u>Zones de protection</u></p> <p>La commune est concernée par deux Zones Naturelles d'Intérêt Ecologique Faunistique et Floristique : les ZNIEFF "Bois et rivières de la vallée de la Marne de Vitry-le-François à Couvrot" et "Vallée de la Marne de Vitry-le-François à Epernay".</p> | <p><i>Protéger les zones naturelles remarquables du point de vue écologique.</i></p> |
| | <p><u>Espaces urbanisés</u></p> <p>En zone urbaine, la qualité de la faune et de la flore est liée à l'ancienneté des bâtiments ainsi qu'à l'extension, la disposition et la diversité des espaces verts.</p> | <p><i>Préserver l'imbrication de milieux différenciés en zone urbaine.</i></p> |
| | <p>A Vitry-le-François, la proximité des cours d'eau (Marne, Saulx, canaux...) joue également un rôle essentiel dans la qualité biologique des espaces urbanisés.</p> | <p><i>Affirmer la vocation de corridor écologique de la vallée de la Marne.</i></p> |
| | <p>Enfin, le square de l'Hôtel de ville, le parc Léo Lagrange et l'étang des Vassues constituent des espaces s'apparentant aux milieux naturels.</p> | <p><i>Protéger ou mieux intégrer (étang des Vassues) ces espaces particulièrement intéressants.</i></p> |
| | <p><u>Espaces cultivés</u></p> <p>Bien que des terrains agricoles subsistent au nord de la commune (la Noue Bailly) les espaces cultivés de Vitry-le-François sont constitués essentiellement de jardins familiaux, localisés pour la plupart dans le secteur des Marvis et qui présentent un fort potentiel écologique.</p> | <p><i>Maintenir les jardins familiaux existants qui, outre leur rôle environnemental et social, sont situés en grande partie en zone inondable.</i></p> |
| | <p><u>Ecosystèmes aquatiques</u></p> <p>Ils correspondent d'une part aux vallées alluviales de la Marne et de la Saulx, d'autre part aux milieux humides de type plans d'eau, anciennes gravières, noues... La vallée de la Marne et le secteur du Pâtis apparaissent comme des éléments fondamentaux du patrimoine écologique de Vitry-le-François.</p> | <p><i>Protéger les vallées alluviales et les zones humides.</i></p> |
| | <p><u>Espaces boisés</u></p> <p>Les boisements sont peu représentés en superficie et se limitent aux ripisylves de la Marne et de la Saulx, aux bordures des canaux et à des portions de forêt alluviale dans les vallées. On rencontre également des boisements liés à d'anciennes gravières (l'étang des Vassues).</p> | <p><i>Protéger, du fait de leur rareté, les principaux espaces boisés.</i></p> |

| ENVIRONNEMENT | DIAGNOSTIC | ENJEUX |
|--|---|--|
| Pollutions et qualité des milieux | <p><u>Qualité de l'eau</u></p> <p>On constate globalement une bonne qualité de l'eau mais une nappe sensible aux pollutions agricoles et à l'ouverture des gravières.</p> | <p>Restaurer la qualité écologique du ruisseau des Marvis devenu abiotique.</p> |
| | <p><u>Qualité de l'air</u></p> <p>S'il n'existe pas de problème majeur en matière de qualité de l'air, celle-ci peut néanmoins être perturbée par le trafic routier sur certains axes.</p> | <p>Favoriser les modes de déplacement alternatifs en centre-ville.</p> |
| | <p><u>Nuisances sonores</u></p> <p>La préoccupation est croissante en raison du trafic routier et ferroviaire et des précautions particulières doivent être prises pour les constructions proches.</p> | <p>Mettre en place des dispositifs spécifiques vis à vis des nuisances sonores.</p> |
| | <p><u>Sites et sols pollués</u></p> <p>Bien qu'aucun site ne figure dans la base de données BASOL, le passé industriel de Vitry-le-François induit l'existence de terrains potentiellement pollués.</p> | <p>Appliquer le principe de précaution avant tout aménagement urbain.</p> |

| ENVIRONNEMENT | DIAGNOSTIC | ENJEUX |
|----------------|--|---|
| Risques | <p><u>Risques naturels</u></p> <p>Le territoire communal est soumis au risque d'inondation du fait de la présence de la Marne et de la confluence avec la Saulx. Un Plan de Prévention des Risques est actuellement en cours d'élaboration.</p> | <p>Trouver des utilisations des sols compatibles avec la préservation de la zone d'expansion des crues de la vallée de la Marne.</p> |
| | <p><u>Risques technologiques</u></p> <p>Il existe sur la commune des risques technologiques non négligeables liés à l'existence des zones industrielles. On relève notamment 1 entreprise SEVESO II, 3 entreprises inventoriées au DDRM, ainsi que 11 autres installations classées.</p> | <p>Prendre en compte la proximité de certains secteurs d'activité par rapport aux zones d'habitat.</p> |
| | <p><u>Risques liés au transport</u></p> <p>Deux infrastructures sont soumises au risque lié au transport de matières dangereuses : la RN44 et la voie ferrée Paris-Strasbourg. Sont également recensés au DDRH les trois canaux qui traversent la ville et le port de Givet.</p> | <p>Rendre possible le contournement de la ville de Vitry-le-François par la création de la rocade ouest.</p> |

| IDENTITE URBAINE ET PAYSAGERE | DIAGNOSTIC | ENJEUX |
|---|--|--|
| Caractéristiques majeures du territoire communal | Un territoire communal de taille modérée (650 ha). | <i>Envisager le développement futur à l'échelle intercommunale (cas de la zone d'activités de Loisy-sur-Marne).</i> |
| | Une forte occupation par les développements urbains. | <i>Privilégier les opérations de renouvellement urbain (transformation de la friche industrielle Nithard en écoquartier).</i> |
| | Une morphologie nettement différenciée des quartiers. | <i>Permettre la réalisation d'actions de diversification urbaine au sein de certains quartiers en s'interrogeant sur les formes bâties souhaitées.</i> |
| | Une partition de l'espace engendrée par les axes ferroviaires et fluviaux. | <i>Poursuivre le désenclavement des secteurs concernés (Rome Saint-Charles, le Désert, la Haute-Borne...).</i> |
| | Des continuités urbaines avec les communes voisines. | <i>Favoriser les réflexions et les projets transversaux avec les communes de Frignicourt et Marolles.</i> |

| IDENTITE URBAINE ET PAYSAGERE | DIAGNOSTIC | ENJEUX |
|--------------------------------------|--|--|
| Trame verte et paysagère | Une importante ripisylve le long de la Marne. | <i>Préserver les boisements tout en ouvrant la ville sur la rivière.</i> |
| | Une zone de loisirs largement végétalisée. | <i>S'inspirer de la qualité architecturale et paysagère mise en œuvre sur cet espace ouvert au caractère naturel affirmé pour fonder un projet global (continuité urbaine, liaisons transversales...).</i> |
| | Des espaces publics de qualité différente. | <i>Poursuivre la requalification, voire la création (parc SNCF...), d'espaces publics et mettre en exergue l'empreinte au sol de l'ancienne ville fortifiée.</i> |
| | Des aménagements paysagers accompagnant certaines voies. | <i>Valoriser le domaine public fluvial (étude COLBOC) et renforcer la continuité végétale des boulevards.</i> |
| | D'intéressants espaces collectifs au sein des opérations d'ensemble. | <i>Poursuivre la structuration du tissu urbain par les espaces collectifs.</i> |
| | Des cœurs d'îlots non aménagés et cultivés. | <i>Préserver ces jardins, parfois largement arborés, ou au contraire densifier les cœurs d'îlots par de l'habitat.</i> |

| IDENTITE URBAINE ET PAYSAGERE | DIAGNOSTIC | ENJEUX |
|-------------------------------|--|---|
| Entrées de ville | Les entrées de ville Ouest (depuis Somessous par la RN4) et Nord (depuis Châlons par la RN44) apparaissent valorisantes : franchissement de la Marne et de ses boisements pour la première, franchissement du canal de la Marne au Rhin pour la seconde, perspectives sur les axes historiques de la ville, qualité des espaces publics traversés (respectivement place de la Marne et place du Maréchal Leclerc). | Renforcer la perception du tissu urbain aux abords de ces axes, dans la perspective de la prolongation de la voie de contournement, tout en mettant en place une réglementation de la publicité. |
| | Les entrées de ville Est (depuis Saint-Dizier par la RN4), Sud (depuis Brienne le Château par la RD396) et Nord-Est (depuis Vitry en Perthois par la RD 382) s'avèrent par contre peu gratifiantes : traversées de zones d'activités (Vitry-Marolles, la Planchotte), franchissement d'emprises ferroviaires, perception faible de l'arrivé sur le territoire communal. | Requalifier ces entrées de ville, par exemple dans le cadre de la mise en place de projets urbains (Friche Nithard), en poursuivant la démarche jusqu'au carré historique. |

| IDENTITE URBAINE ET PAYSAGERE | DIAGNOSTIC | ENJEUX |
|----------------------------------|--|---|
| Caractéristiques du tissu urbain | <u>Le centre-ville</u> : entièrement reconstruit après les bombardements de la dernière guerre, le carré historique présente toutes les caractéristiques d'un centre ancien en termes de forme urbaine et de repères architecturaux. | Préserver le tissu ancien constitutif de l'identité de la commune ainsi que la cohérence architecturale des constructions. Mesurer l'opportunité de réglementer les constructions en cœurs d'îlots (implantation, matériaux...). |
| | <u>Les faubourgs</u> : leur caractère est bien marqué avec une grande échelle de la trame de voies et un découpage des parcelles en lanière. Il en résulte des façades sur rues où le bâti est proche de la continuité et des cœurs d'îlots vastes et très peu construits. | Définir l'avenir de ces espaces internes en tenant compte des difficultés d'accessibilité depuis le front bâti et en réfléchissant à des schémas de fonctionnement pouvant conduire à des orientations d'aménagement. |
| | <u>Le tissu pavillonnaire</u> : le développement pavillonnaire de la commune s'est effectué de manière diffuse le long des voies existantes, mais également et principalement de manière organisée au sein d'opérations d'ensemble. | Poursuivre les actions structurantes sur les rares espaces encore disponibles pour l'urbanisation en menant des réflexions particulières sur les emprises foncières d'une certaine importance (ZAC du Parc). |
| | <u>Les grands ensembles</u> : ils marquent fortement le paysage urbain de Vitry-le-François par leur densité et leur hauteur. Certains apparaissent particulièrement bien intégrés à proximité du centre historique (le Hamois, la Fauvarge). | Affirmer la volonté de faire de ces quartiers des éléments à part entière de Vitry-le-François, dans l'esprit du programme de rénovation urbaine, et de les lier fortement au centre-ville. |
| | <u>Les zones d'activités</u> : leur présence est également très prégnante, notamment à l'Est du territoire communal. Certaines apparaissent esthétiquement peu valorisantes (la Planchotte, le Bois Legras) ou en déshérence (Friche Nithard, Sarreguemines). | Requalifier certaines zones (relation avec l'espace public, homogénéité de la signalétique et des clôtures...) et envisager la reconversion vers l'habitat des secteurs les plus centraux. |